

Belleu

22 janvier 2019



**Réunion publique  
thématique  
« Maîtrise des impacts  
environnementaux »**

**Bienvenue**



Projet d'usine de fabrication de laine  
de roche dans le Soissonnais

# Les principes de la concertation préalable



- Une procédure régie par le code de l'environnement, avec deux grands objectifs :
  - Informer le public et répondre à ses questions
  - Enrichir le projet par les propositions des participants
- Une procédure obligatoire ou facultative selon les caractéristiques du projet
- Une procédure qui intervient en amont d'un projet, en parallèle des premières études
- Trois principes régissent les échanges :
  - La transparence des informations
  - L'équivalence des prises de parole
  - L'argumentation des échanges

# Le rôle du garant

---

- Un garant inscrit sur la liste nationale des garants de la CNDP
- Le garant a pour missions de :
  - Veiller au bon déroulement de la concertation et contribuer à sa réussite en facilitant les échanges
  - S'assurer de la qualité et de la sincérité des informations diffusées et de la bonne information du public
- Il est neutre et impartial
- Une procédure suivie d'un bilan du garant
- Contact : [garant.concertation.rockwool@gmail.com](mailto:garant.concertation.rockwool@gmail.com)

# Comment participer à la réunion de ce soir ?

---



- Merci de vous présenter
- Posez votre question ou présentez votre point de vue de façon concise
- Attendez le micro pour parler : le débat est enregistré, il est important que les interventions soient audibles pour pouvoir être retranscrites

*Pour celles et ceux qui souhaitent formuler une question ou donner un avis par écrit, une feuille est à votre disposition. Une hôtesse passera les récupérer pendant la réunion et les transmettra au garant.*

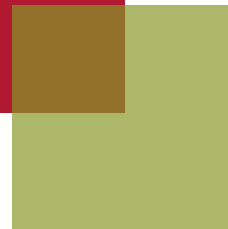


# Programme

- 1.** Rappel du projet
- 2.** Les déchets
- 3.** L'eau
- 4.** Les rejets atmosphériques

**1.**

**Rappel du projet**



# ROCKWOOL en France : 40 ans d'expérience

- Une filiale française créée en 1978, générant plus de 800 emplois directs




**10%** Siège  
**15%** Commercial  
**75%** Industrie





# La laine de roche, un isolant aux multiples qualités

- 
- Résistance au feu
  - Efficacité énergétique
  - Performance acoustique
  - Imputrescible
  - Bilan carbone positif en moins de 200 jours



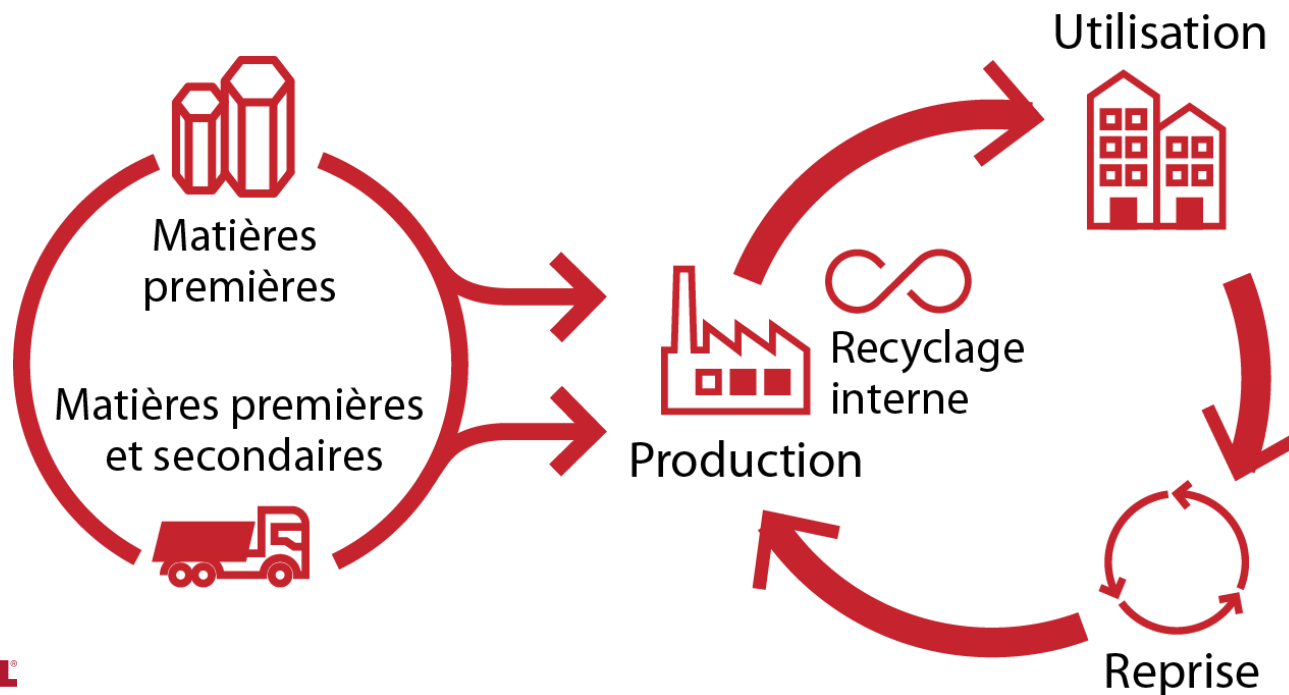
# Des usages multiples

- **Densité faible** : flocons à souffler dans les combles perdus
- **Densité moyenne** : panneaux semi-rigides à rigides, pour l'isolation des murs et toitures
- **Densité forte** : panneaux pour l'isolation des façades, toitures pour constructions métalliques



# Un produit recyclable à l'infini

- La laine de roche est fabriquée à partir :
  - De roches éruptives abondantes
  - De minéraux
  - De matières premières secondaires



# Un marché en pleine croissance

- 44% de l'énergie consommée en France est utilisée par les bâtiments résidentiels et tertiaires, dont les 2/3 pour le chauffage



- L'isolation et l'efficacité énergétique, des priorités de la politique énergétique :
  - Grenelle de l'environnement de 2008, normes RT 2012
  - Plan Climat : 500 000 logements à rénover par an



# L'organisation générale du site

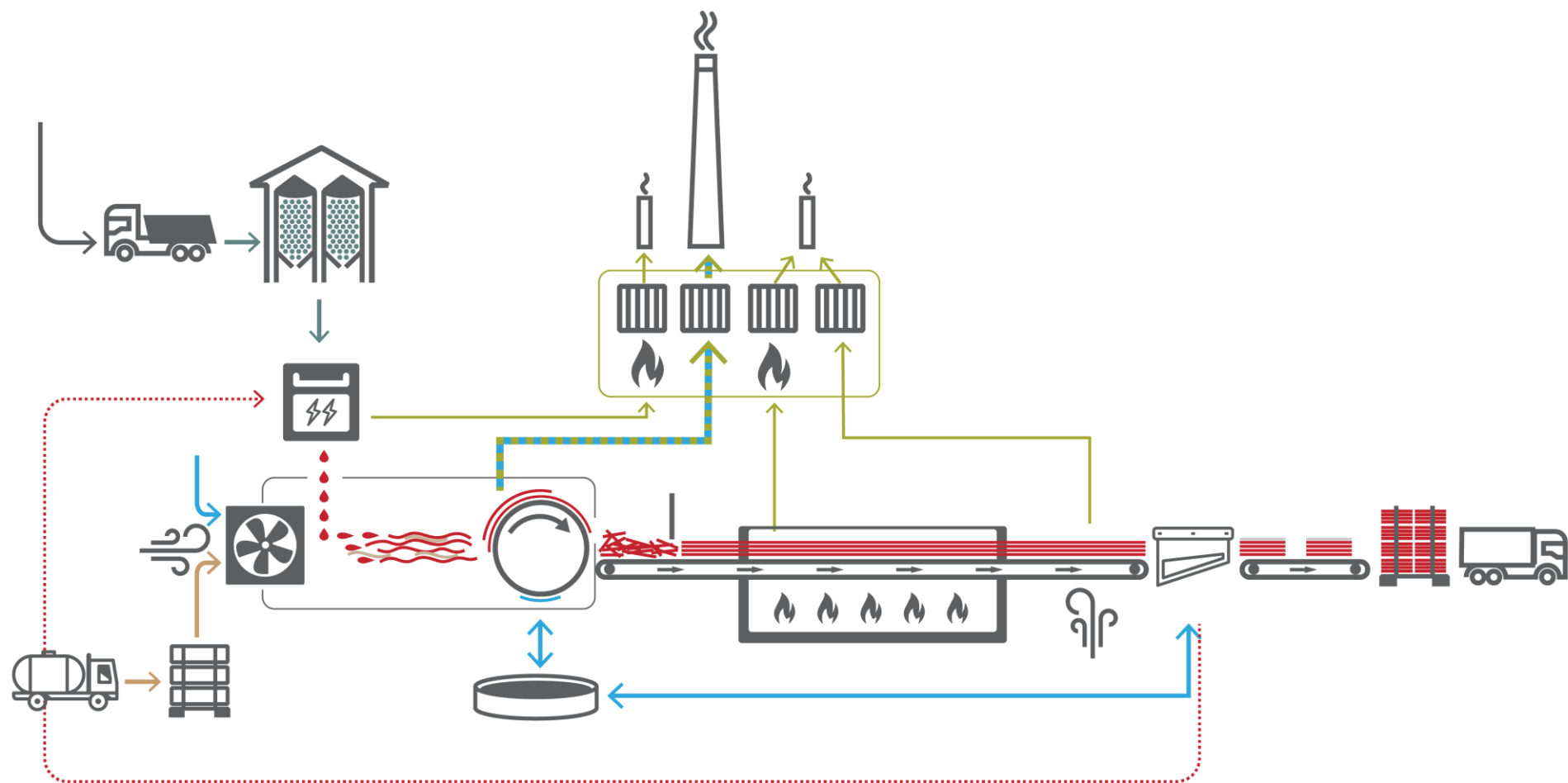
- Un site de réception et de stockage des matières premières
- Des bâtiments dédiés à la production de la laine de roche
- Un espace logistique pour l'expédition des produits finis
- Un bâtiment dédié aux services administratifs et aux salariés

Plus de

**110 000**

tonnes de laine  
de roche  
produites par an

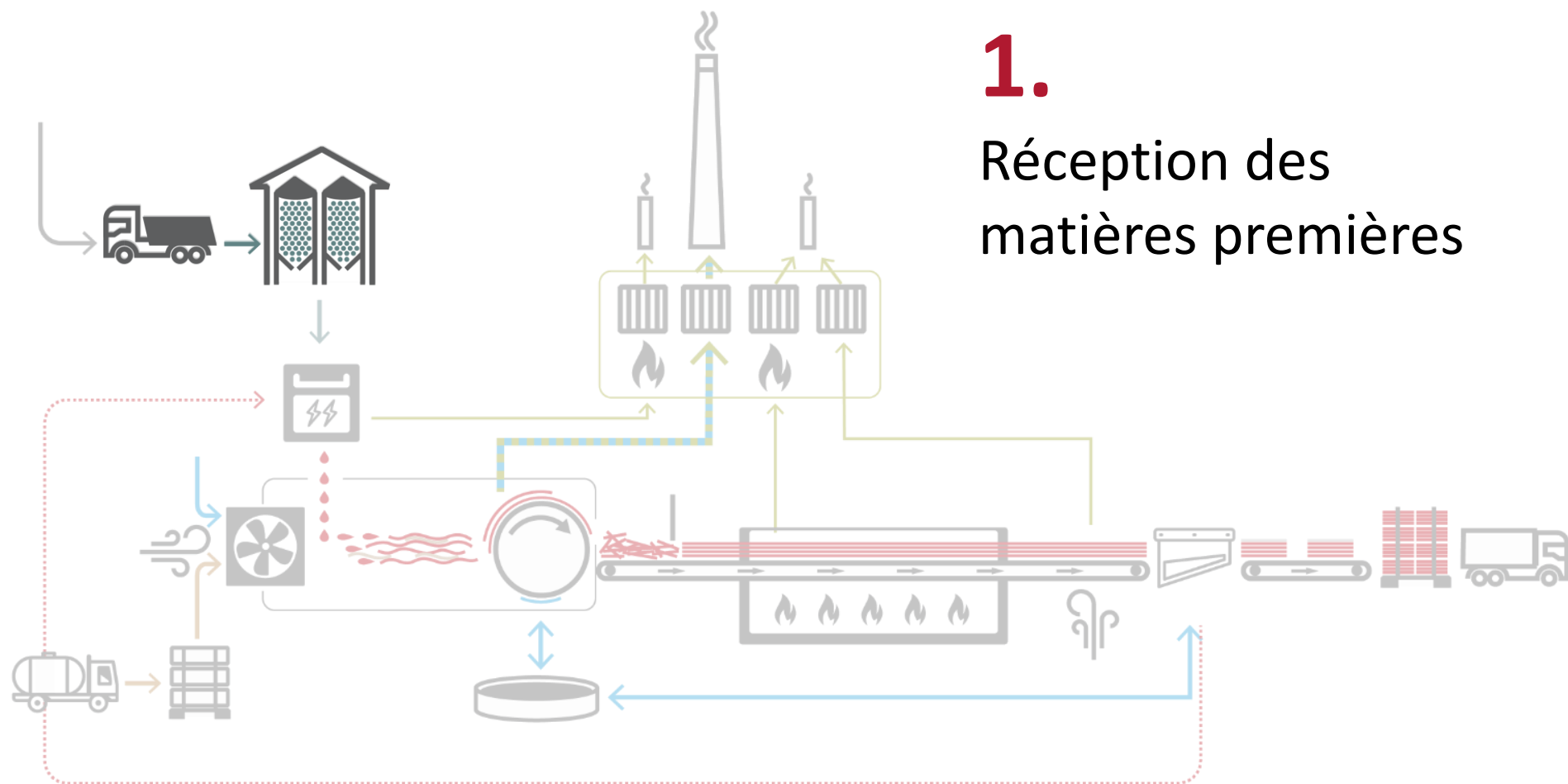
# La fabrication de la laine de roche étape par étape



# La fabrication de la laine de roche étape par étape

**1.**

Réception des  
matières premières

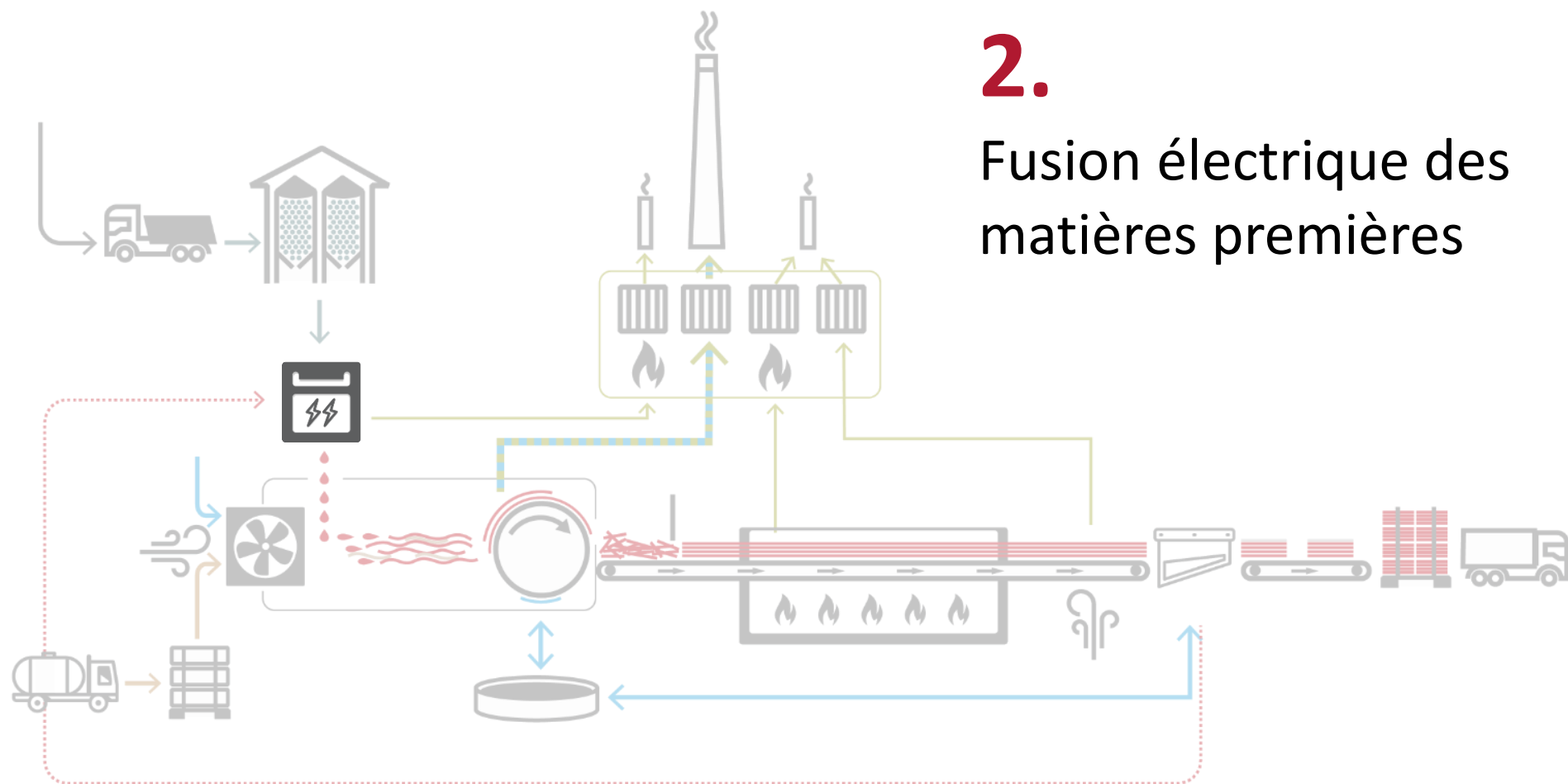




# La fabrication de la laine de roche étape par étape

## 2.

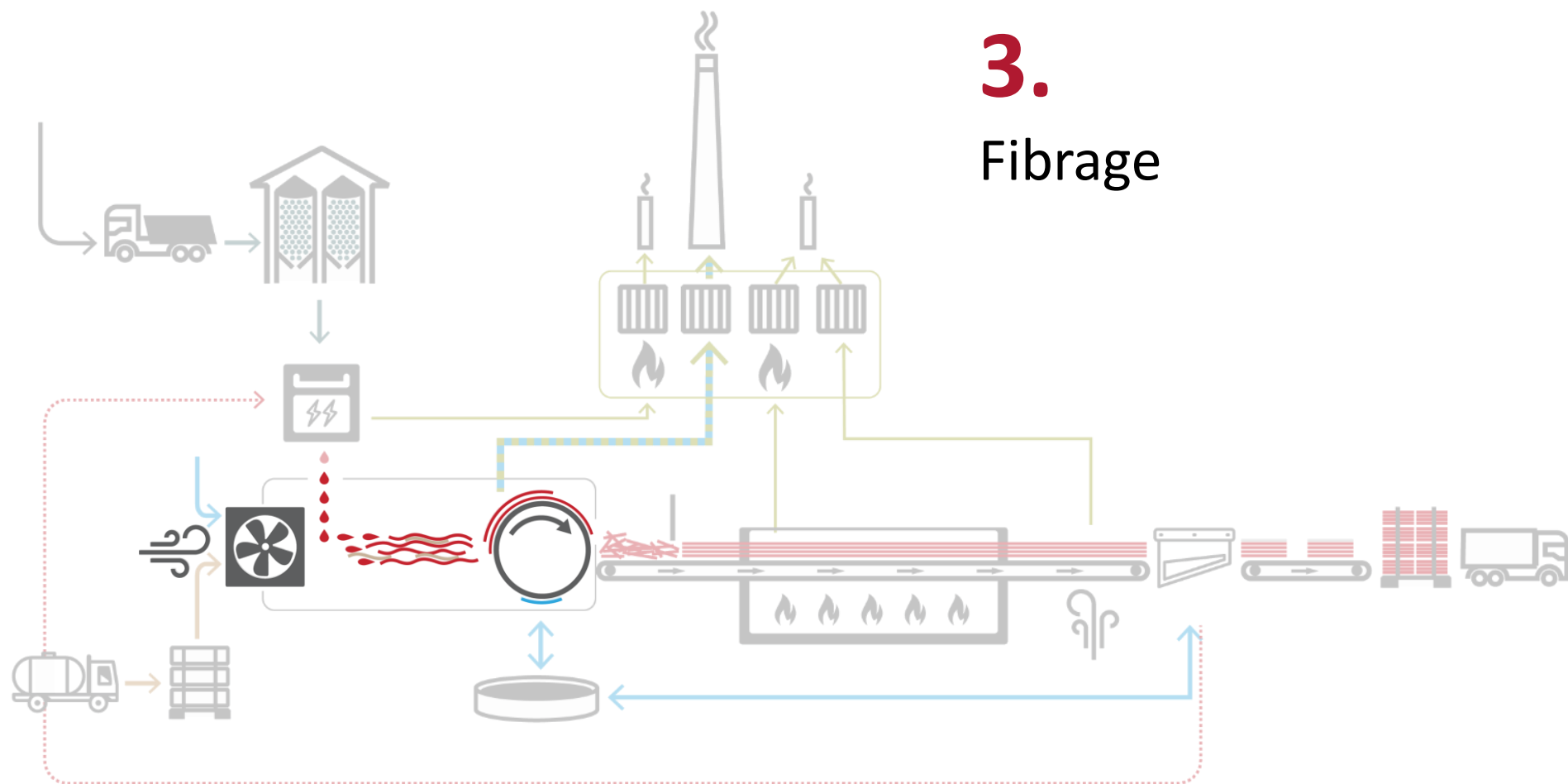
Fusion électrique des  
matières premières



# La fabrication de la laine de roche étape par étape

## 3.

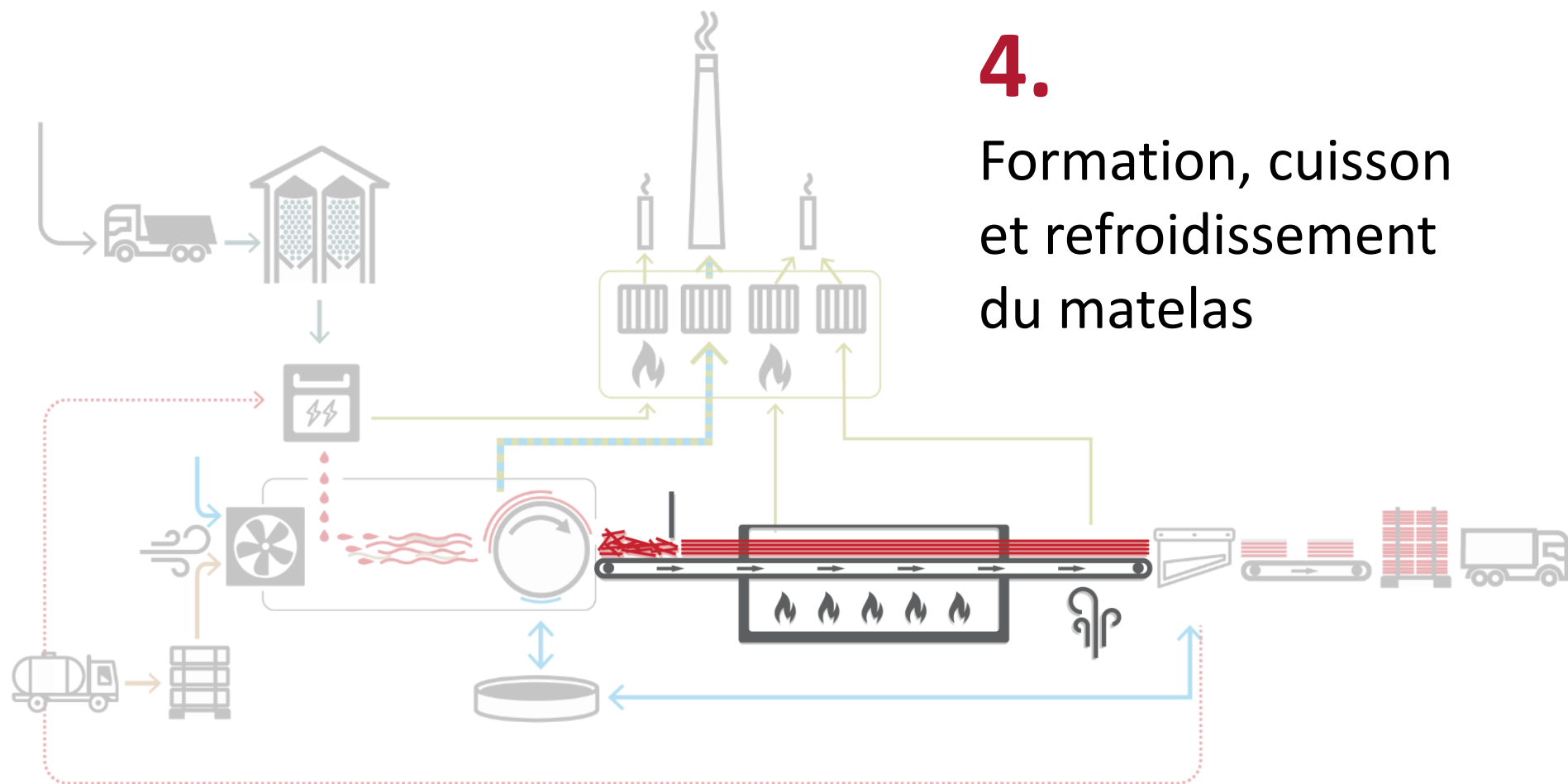
### Fibrage



# La fabrication de la laine de roche étape par étape

**4.**

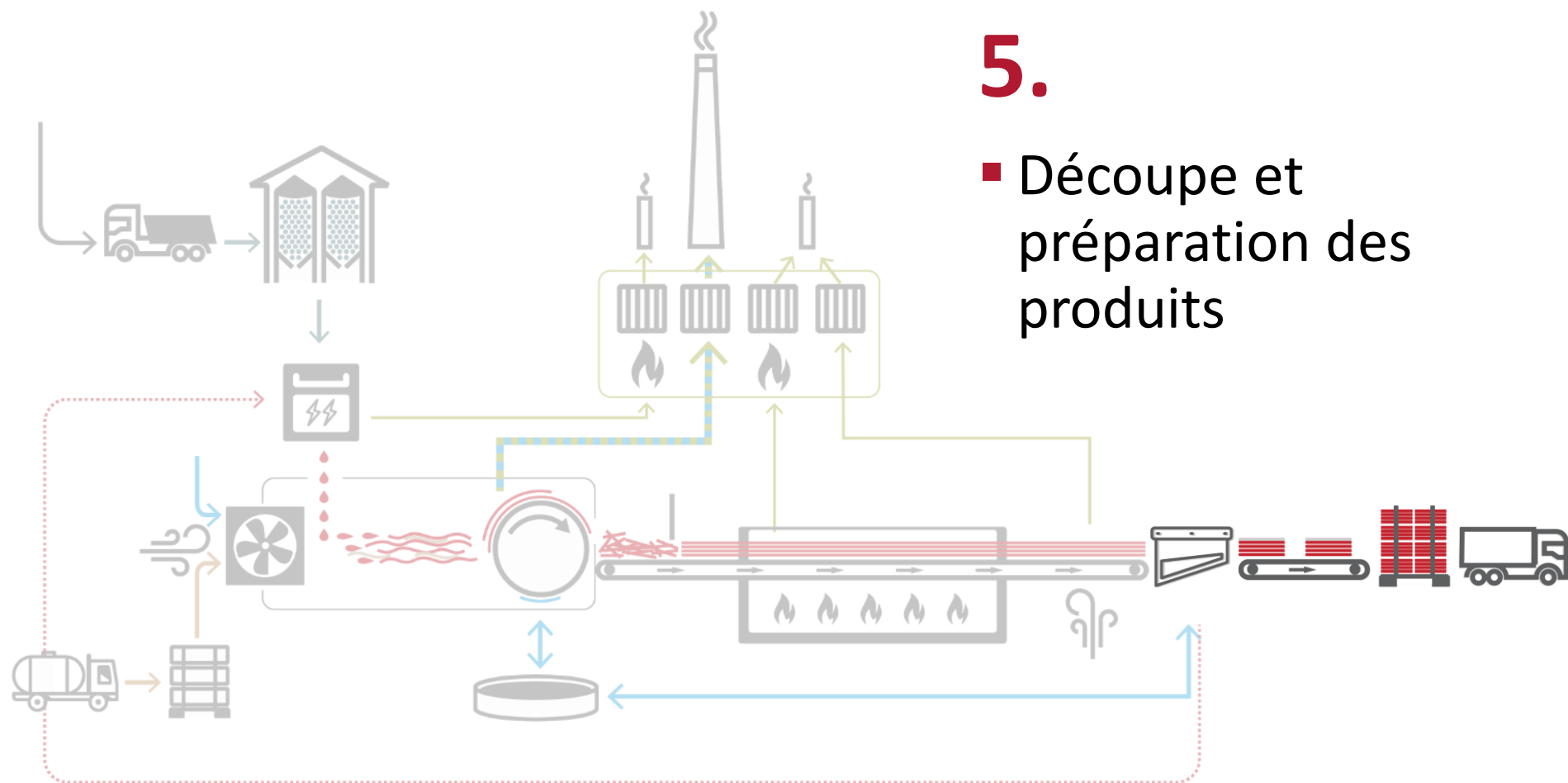
Formation, cuisson  
et refroidissement  
du matelas



# La fabrication de la laine de roche étape par étape

5.

- Découpe et préparation des produits

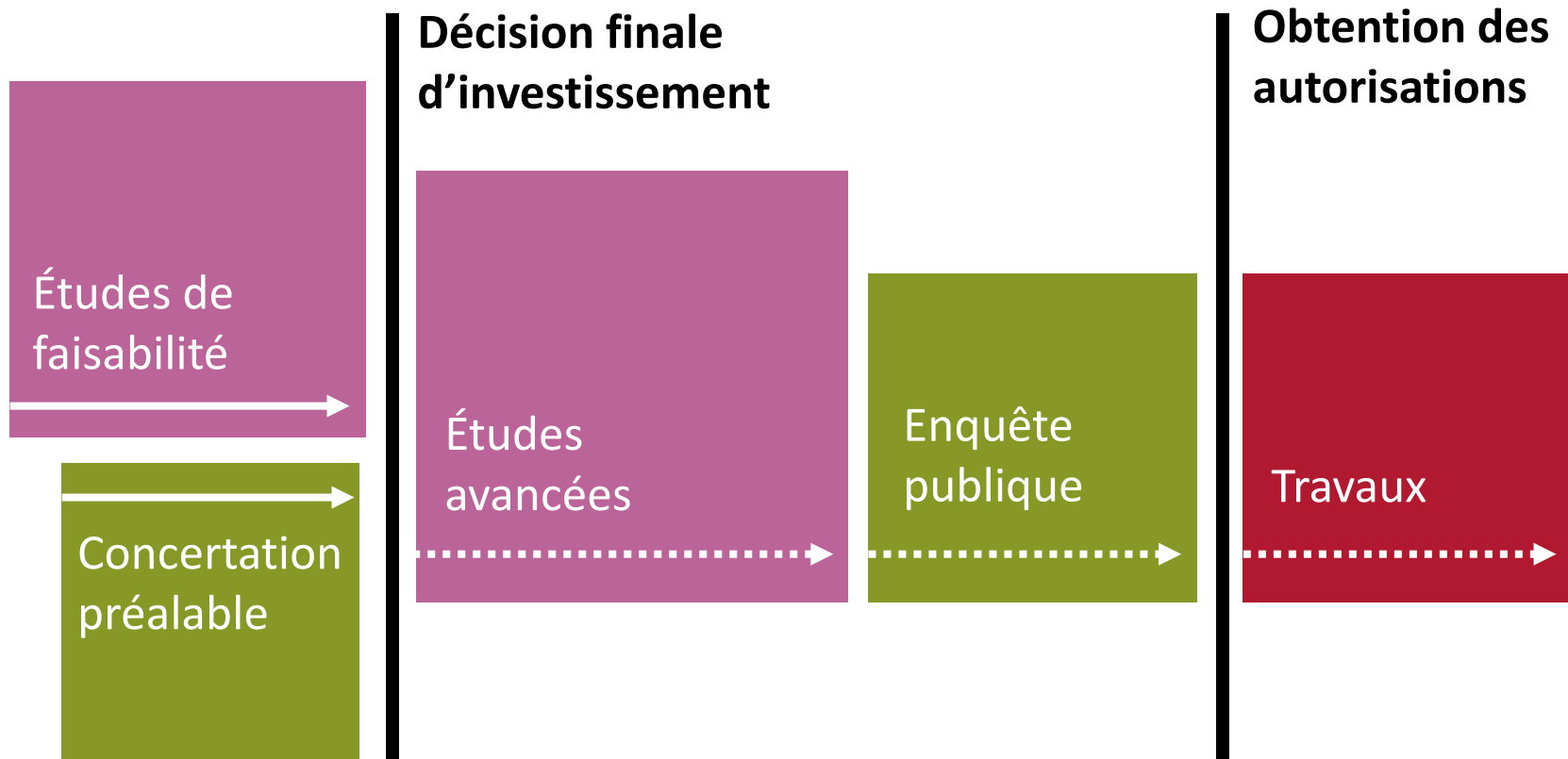




# Un projet vecteur d'emplois

- **En phase de construction** : 80 intervenants en moyenne, pics d'activité à 300 personnes
- **En phase d'exploitation** : 130 à 150 emplois directs, 300 à 400 emplois indirects
- Pour tous ses sites, ROCKWOOL propose un **modèle de production local** : recours aux entreprises locales, dispositifs d'insertion, soutiens aux acteurs de l'emploi et de la formation

# Où en sommes-nous ?



- Une décision finale d'investissement de ROCKWOOL prévue à l'été 2019





# Aspects réglementaires

- ICPE : « *classement administratif réservé aux installations qui, en raison des nuisances ou des risques de pollution ou d'accident qu'elles présentent, sont soumises à des normes et à des autorisations délivrées par les services de l'État* »
- Une **autorisation préfectorale** est requise pour l'exploitation d'une ICPE



# Le processus d'autorisation

- Réalisation d'un **dossier de demande d'autorisation** :
  - Étude d'impact dans plusieurs domaines (eau, rejets, faune/flore, trafic, bruit, santé...)
  - Étude de dangers
- **Instruction** du dossier de demande d'autorisation par les services de l'État et par l'ARS
- **Enquête publique**
- Délivrance d'un **arrêté préfectoral** précisant les exigences environnementales de l'ICPE

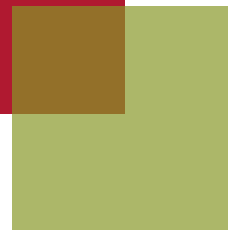


# Modalités de contrôle et de suivi

- **Les différents types de contrôle :**
  - Contrôle en continu par l'exploitant
  - Contrôles programmés ou inopinés par l'extérieur (laboratoires agréés, police des installations classées)
  - Contrôle de la qualité de l'air aux abords du site par des associations agréées (réseau ATMO par exemple)
- Des mesures transmises aux services de l'État
- **Commission de suivi de site** associant élus locaux, représentants de l'État, associations, représentants de l'exploitant, représentants des salariés

**2.**

**Les déchets**



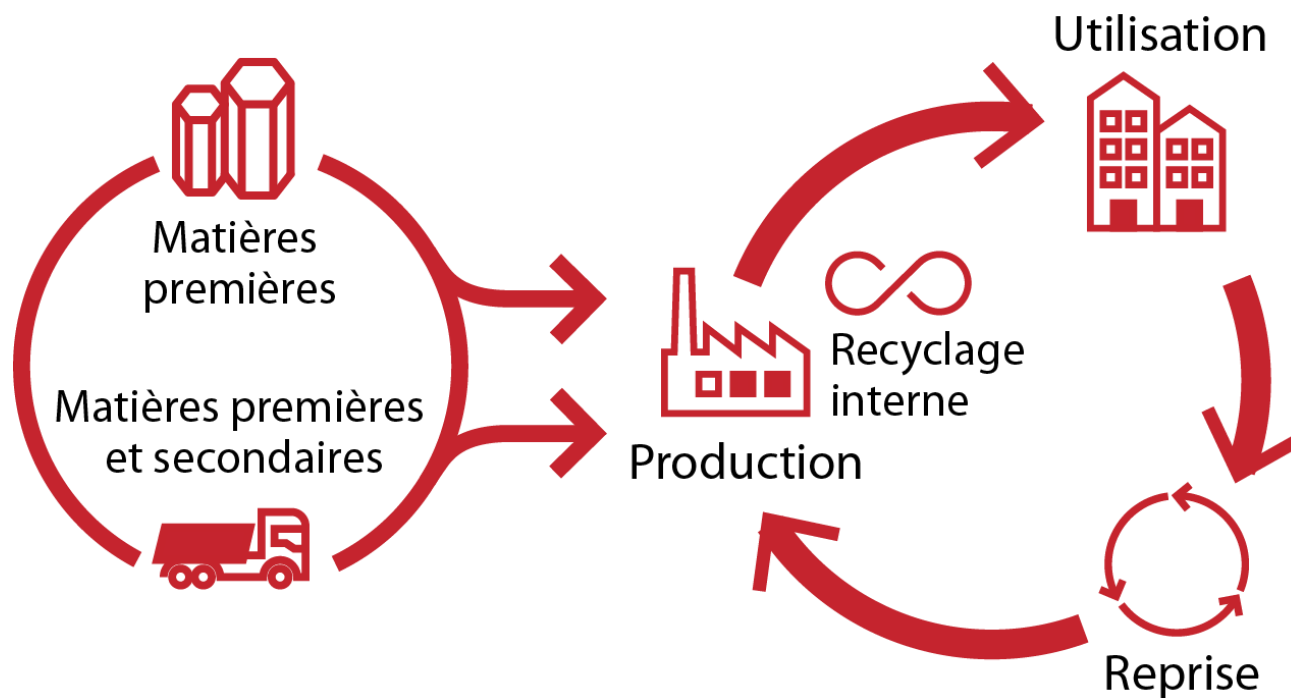


# Une production très réduite de déchets

- Les déchets de laine de roche représentent la majorité des déchets : ils seront recyclés à 100% dans le four électrique
- Les autres déchets sont :
  - Plastiques, palettes : recyclés ou valorisés
  - Activités de maintenance : traités en filière adaptée
- La ferraille obtenue au cours de la fusion est revendue à des aciéries

# La gestion des déchets

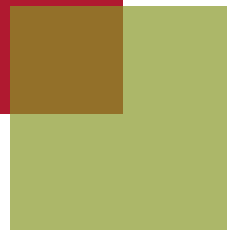
- Le site sera organisé pour s'inscrire dans une démarche d'économie circulaire





**3.**

**L'eau**





# Les consommations d'eau dans une usine de laine de roche

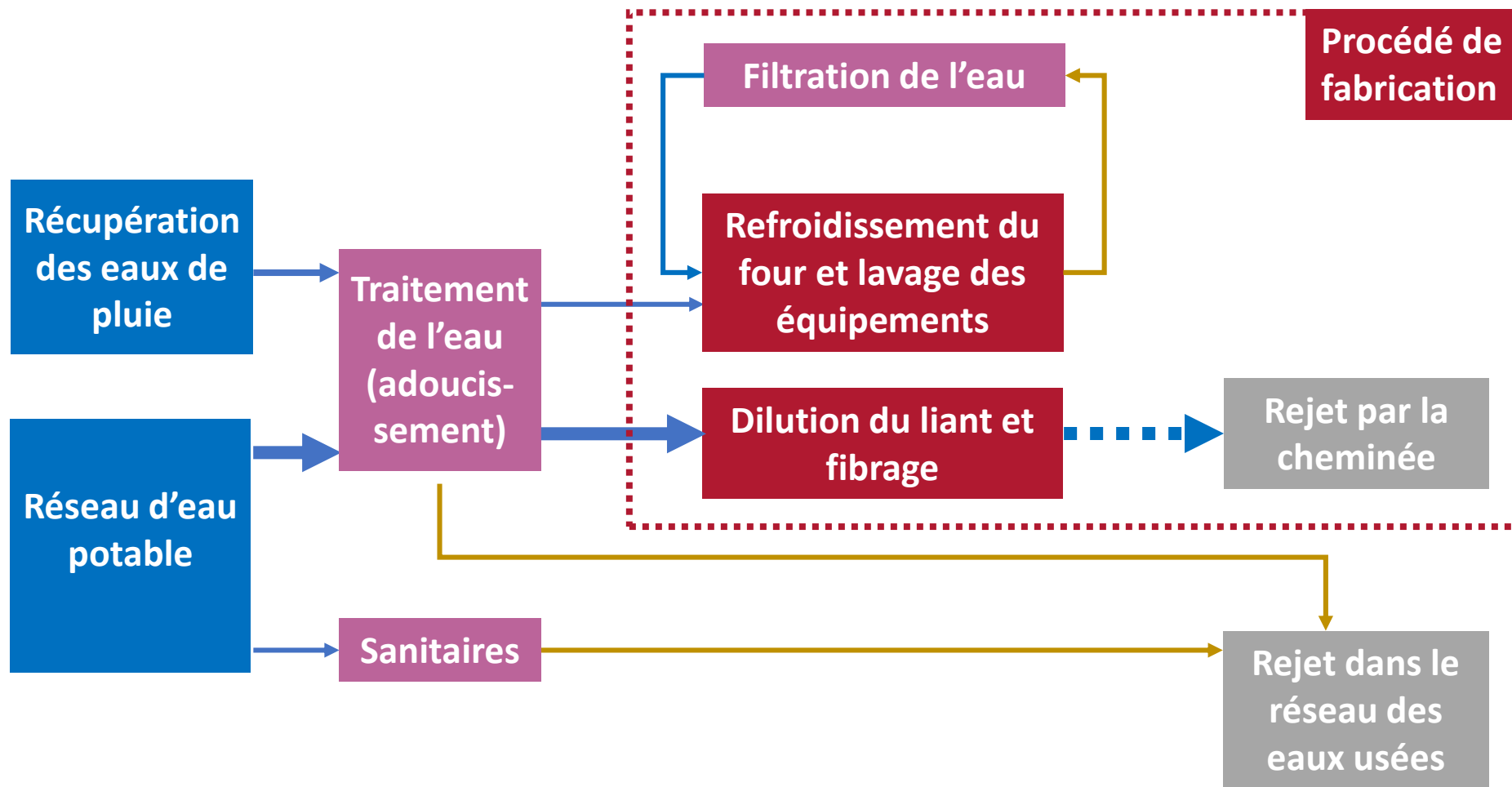
- L'eau est utilisée pour :
  - La dilution du liant
  - Le refroidissement des équipements (fibrage et fusion)
  - Le lavage des équipements
- L'eau provient :
  - De la récupération des eaux de pluie (entre 5 et 30%, en fonction de la pluviométrie)
  - Du réseau d'alimentation en eau potable
- Aucune station de pompage n'est prévue



# La démarche poursuivie pour le projet du Soissonnais

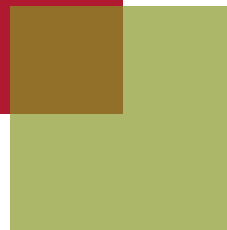
- Des prélèvements en eau réduits grâce à la **récupération des eaux de pluie**
- Un **traitement et une réutilisation en interne** des eaux industrielles
- Une consommation évaluée à **10 m<sup>3</sup>/h maximum**, soit 80 000 m<sup>3</sup>/an ce qui représente la consommation d'eau annuelle de 700 ménages

# La gestion de l'eau dans l'usine projetée



**4.**

**Les rejets  
atmosphériques**



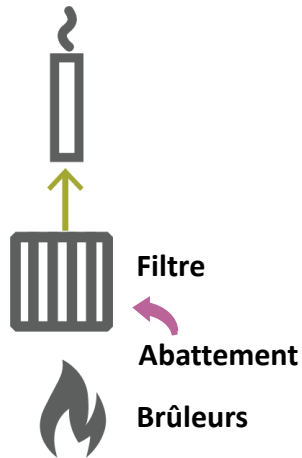


# Les choix techniques envisagés dans le Soissonnais

- **Mieux-disant environnemental grâce au four électrique** : sur le processus de fusion, division par 7 de la quantité de CO<sub>2</sub> par rapport à un four fonctionnant au coke
- Un dispositif mettant en œuvre les **Meilleures techniques disponibles (MTD)** :
  - Filtres
  - Brûleurs
  - Abatement
- **Trois cheminées dont une principale** pour assurer une bonne dispersion des rejets atmosphériques

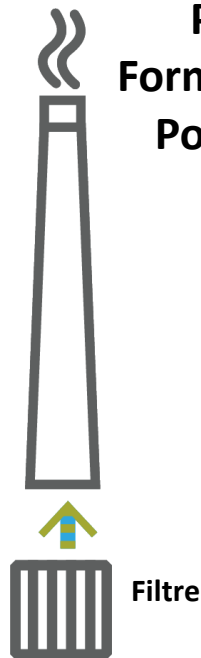
# Sources et principaux rejets dans une usine de laine de roche

NO<sub>2</sub>  
SO<sub>2</sub>  
CO<sub>2</sub>  
Poussières



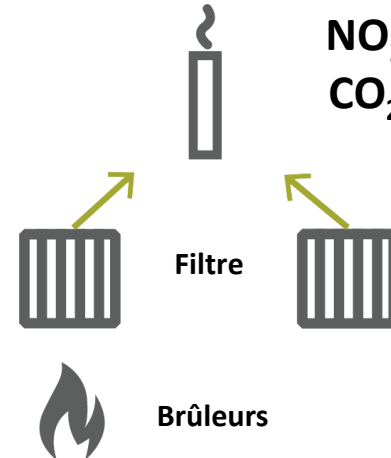
Fusion

Ammoniac  
Phénol  
Formaldéhyde  
Poussières  
COV



Fibrage

Ammoniac  
Phénol  
Formaldéhyde  
Poussières  
COV  
NO<sub>2</sub>  
CO<sub>2</sub>



Cuisson du matelas

Refroidissement du matelas



# L'état des connaissances sur le projet du Soissonnais

- La nature des rejets est connue et les grandes lignes du procédé sont définies
- Les concentrations et volumes de rejets seront déterminés *via* l'étude d'impact réalisée en vue de l'enquête publique
- **L'exemple de Saint-Éloy-les-Mines :**
  - Un **contexte environnemental complexe**, avec une topographie en cuvette et une usine au cœur de la ville
  - **3 lignes de production** (dont 2 fours à coke)
  - Une capacité annuelle de production de **240 000 tonnes**

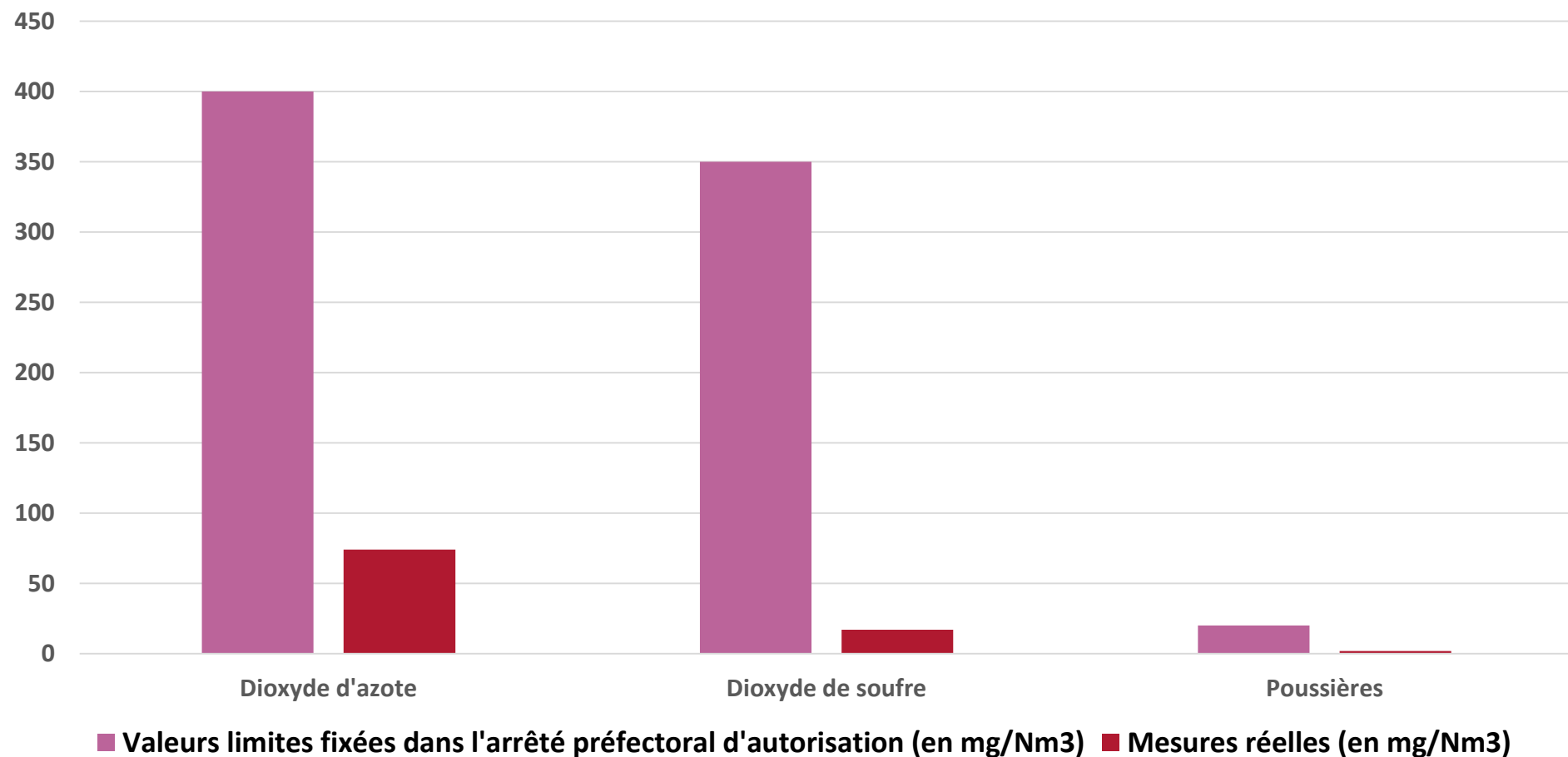


# Saint-Éloy-les-Mines : une usine au cœur de la ville



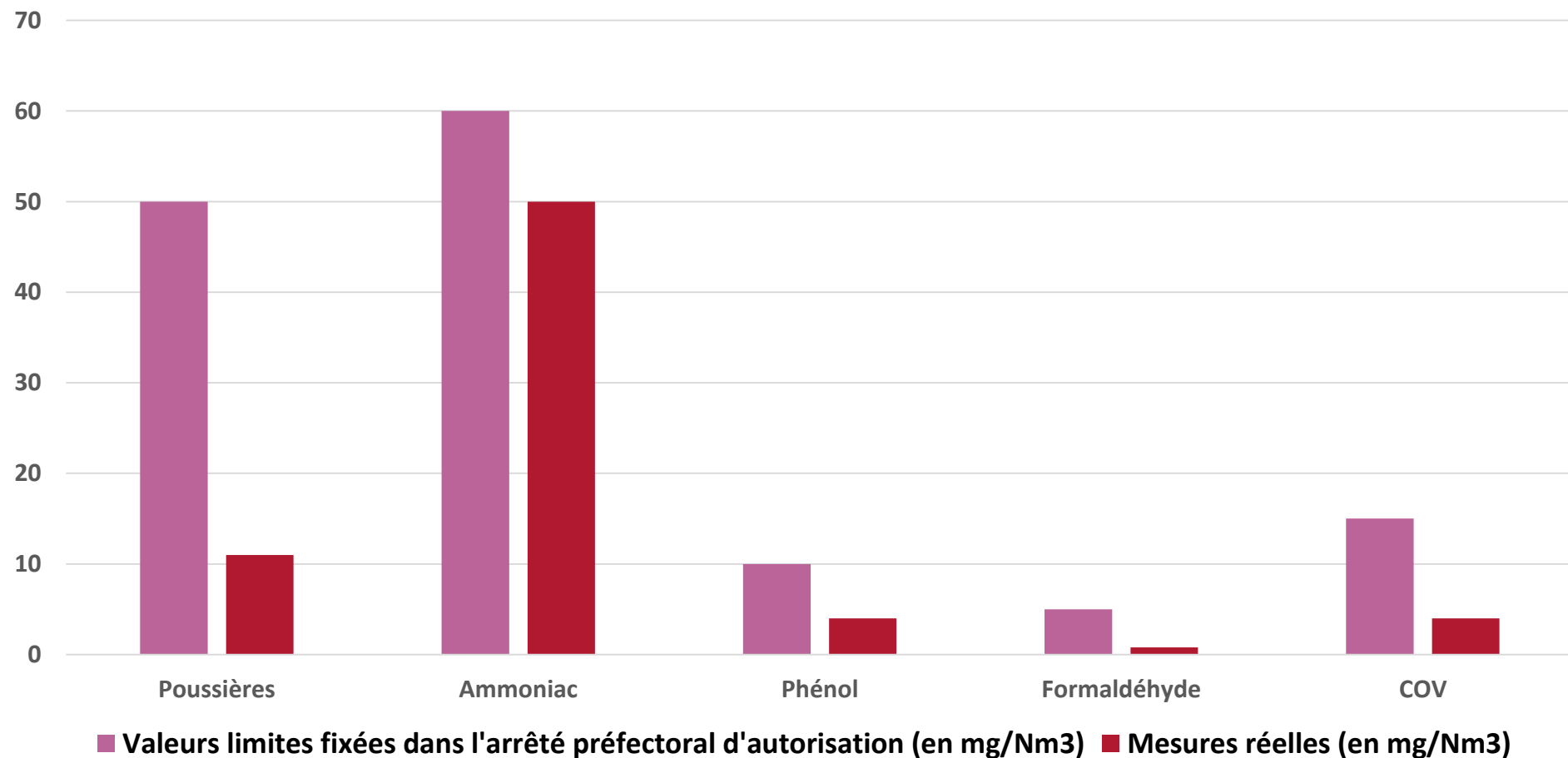
# Comparaison des mesures réelles et des valeurs limites à Saint-Éloy-les-Mines

## Sortie de la cheminée « fusion »



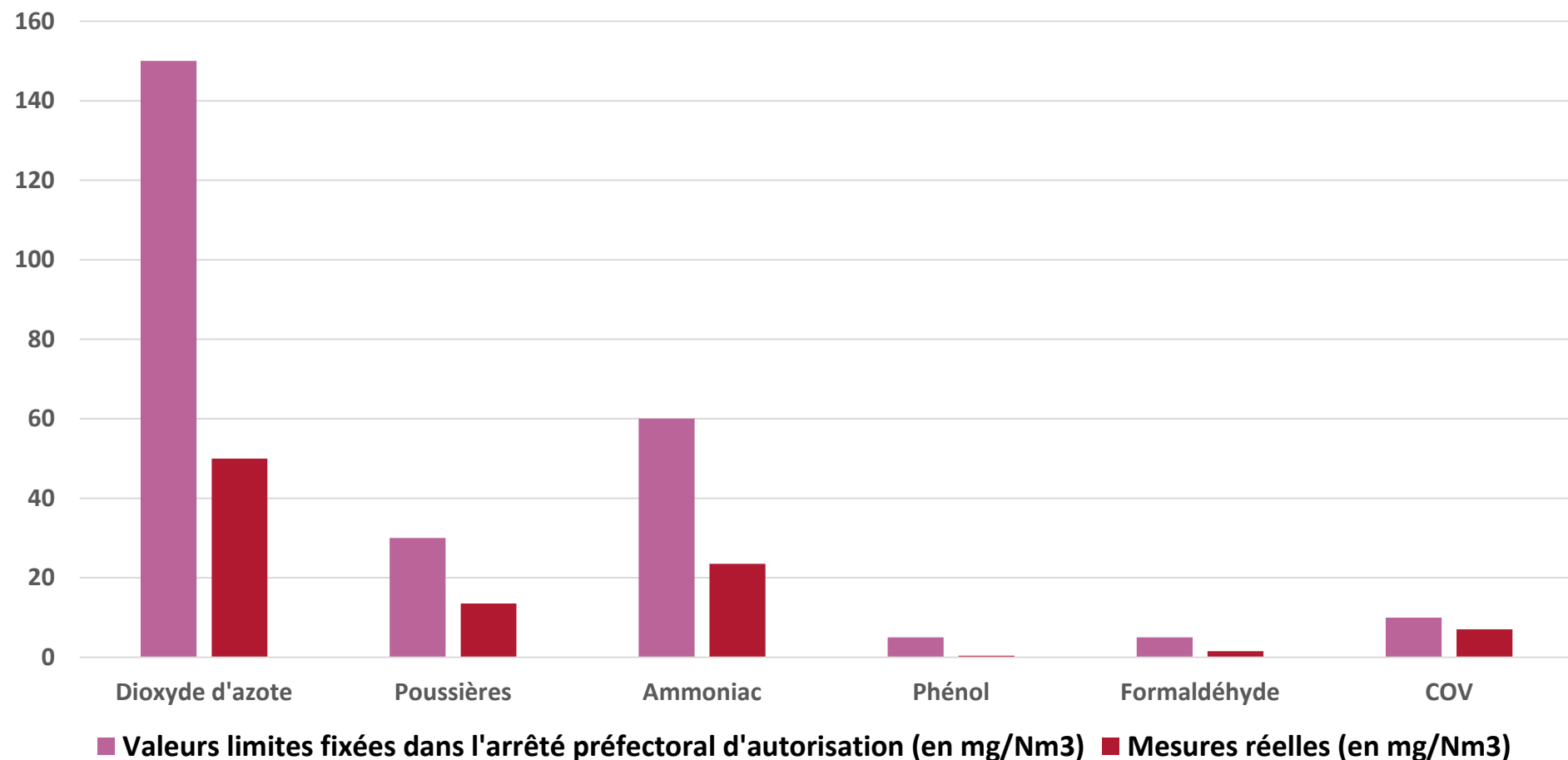
# Comparaison des mesures réelles et des valeurs limites à Saint-Éloy-les-Mines

## Sortie de la cheminée « fibrage »



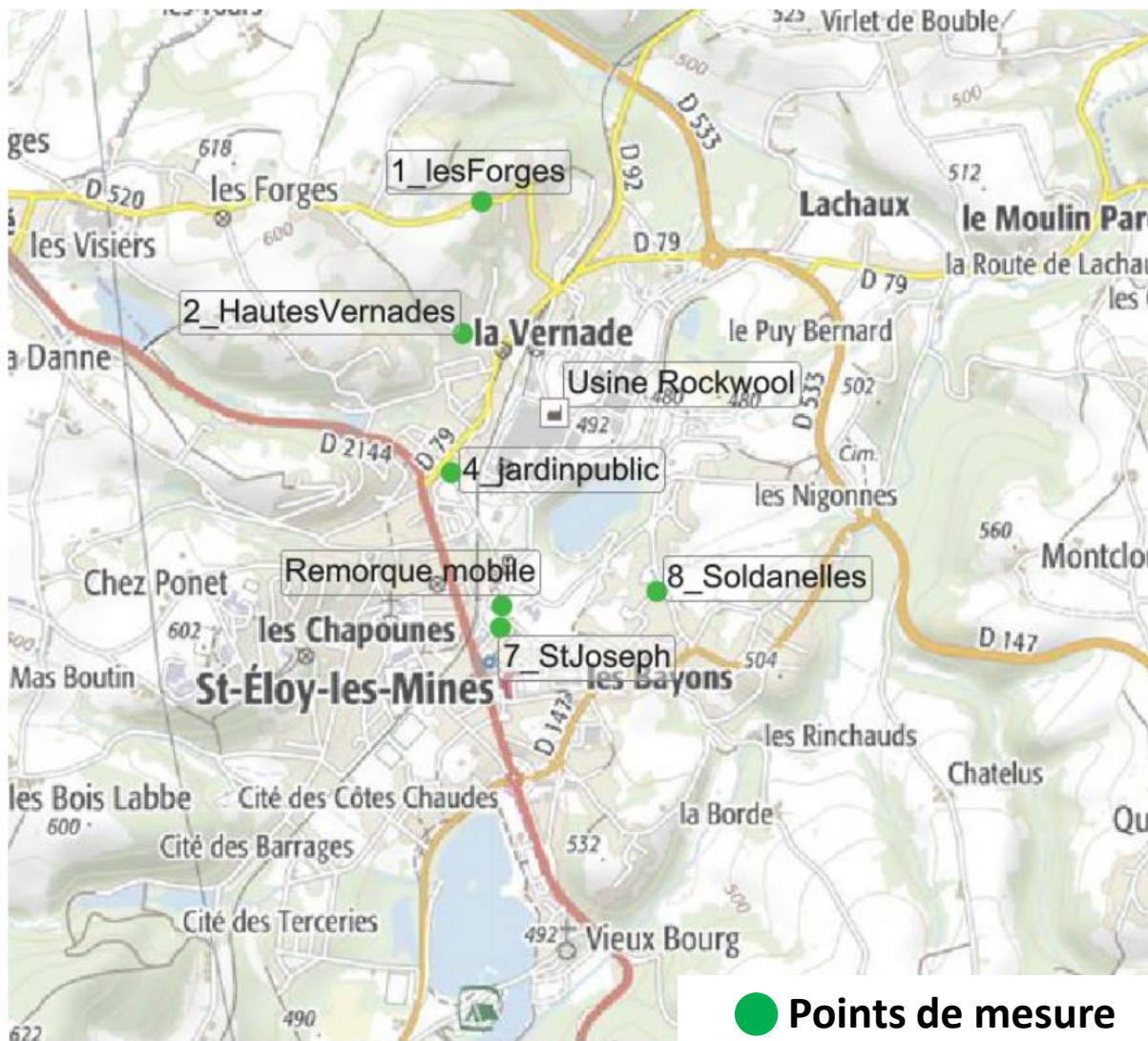
# Comparaison des mesures réelles et des valeurs limites à Saint-Éloy-les-Mines

## Sortie des cheminées « cuisson et refroidissement du matelas »





# La qualité de l'air aux abords de l'usine : les mesures d'ATMO





# La qualité de l'air aux abords de l'usine : conclusions d'ATMO

- **Dioxyde d'azote** : « *Les niveaux de dioxyde d'azote, polluant essentiellement lié à la circulation automobile, peuvent être considérés comme faibles. »* »
- **Particules fines (PM10)** : « *Les relevés de particules en suspension PM10 sont conformes à ceux habituellement enregistrés dans la région, avec une réelle homogénéité spatiale. »* »
- **Dioxyde de soufre** : « *Les niveaux de dioxydes de soufre sont très faibles, les plus faibles enregistrés depuis la mise en place des campagnes de suivi sur la commune. »* »
- **Phénol, formaldéhyde et ammoniac** : « *les niveaux sont homogènes et ne révèlent aucun impact réellement quantifiable en provenance de l'usine. [...] Les valeurs sont très en deçà des seuils préconisés par les organismes de référence [...] »* »



# Conclusions

- Les mesures en sortie de cheminées de l'usine de Saint-Éloy-les-Mines sont **très en-deçà des valeurs limites**
- L'impact de l'usine de Saint-Éloy-les-Mines sur la qualité de l'air est très faible en **dépit d'un contexte environnemental complexe**
- Dans le Soissonnais, l'utilisation d'un **four électrique et des MTD** permettra de diminuer encore ces rejets et d'éviter l'utilisation d'énergie fossile
- La capacité de l'usine du Soissonnais sera **inférieure de moitié** (110 000 tonnes contre 240 000) : les volumes de rejets seront donc moindres par rapport à Saint-Éloy-les-Mines



# Les prochains rendez-vous

- **Jeudi 24 janvier à Soissons** (hôtel de ville) : réunion publique thématique « Emploi, formation et retombées économiques »
- **Vendredi 1<sup>er</sup> février à Chaudun** (salle polyvalente) : réunion publique thématique « Paysage et maîtrise des nuisances »
- **Mardi 5 février à Cuffies** (salle Prestige) : réunion publique de clôture

[www.soissons.rockwool.fr](http://www.soissons.rockwool.fr)







# S'informer et s'exprimer



## Pour s'informer

- Le dossier de concertation
- Le dépliant
- Le site internet [www.soissons.rockwool.fr](http://www.soissons.rockwool.fr)



## Pour s'exprimer

- 5 réunions publiques
- Le coupon T attaché au dépliant
- Un espace d'expression sur le site internet